



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 25

23 juin 1971

UNE BONNE SOLUTION AU BON MOMENT: L'ADAC!

Dans la préface d'une étude spéciale sur l'aéronautique, pour le Conseil des sciences du Canada, on peut lire que la recherche et le développement aéronautiques au Canada seront probablement consacrés à l'aviation civile plus qu'à l'aviation militaire. En outre, l'étude reflète, dans l'une de ses conclusions, que les domaines sans doute les plus intéressants sur le plan industriel concerneront les avions à décollage et à atterrissage sur courtes distances (ADAC).

On fait également remarquer que, dans le monde entier, les régions fortement industrielles et à population dense ont fait naître des problèmes de transport en surface difficiles à résoudre dans un avenir immédiat en raison de la saturation de ces régions, qu'elle soit déjà un fait accompli ou qu'elle soit proche. D'un autre côté, le transport aérien sur des distances de moins de 250 milles est gêné par le fait que les avions actuels exigent de grands aéroports

et que la circulation dans les villes est si difficile qu'un voyage du centre d'une ville à celui d'une autre peut durer en fin de compte jusqu'à 4 heures.

La mise au point d'avions à décollage et atterrissage verticaux (ADAV) devrait permettre de résoudre le problème mais il reste encore à réduire le niveau de bruit de ces machines et à les rendre économiques. Il est donc hautement probable que les ADAC joueront un rôle intermédiaire et que les ADAV n'apparaîtront que graduellement.

LE FEU VERT POUR ADAC

On a estimé que le Canada se trouve actuellement à avoir, dans le domaine des ADAC, une avance de une à deux années par rapport aux pays industriels connaissant la technologie des ADAC. Pour exploiter cette avance, on a demandé au Gouvernement fédéral de donner le feu vert pour que l'on crée un nouveau système de transport basé sur l'utilisation d'ADAC. Un consortium de 16 compagnies aérospatiales a proposé que le Gouvernement devienne un partenaire majeur dans *Régionair STOL Canada*, organisme conçu pour assurer un service de démonstration mettant en évidence que les ADAC constituent pour l'instant la réponse intermédiaire aux problèmes de la congestion des transports en surface dans les régions à population dense. La proposition de *Régionair* suppose que les industries du transport aérien et les compagnies aérospatiales coopèrent avec le Gouvernement pour mettre en place un système de transport ADAC en deux phases pour le milieu de l'année 1972.

Les distances de décollage et d'atterrissage sur courtes distances sont arbitraires mais, dans l'ensemble, on pense à des pistes de 2,000 pieds de longueur. Différents moyens permettant de se servir de terrains de ces dimensions ont été conçus. Une faible charge alaire appropriée pour le décollage court donne toutefois un appareil très sensible à la turbulence et de faible rendement. La formule qui semble actuellement la plus intéressante est basée

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Une bonne solution au bon moment: l'ADAC!..... | 1 |
| Importante vente de blé à l'URSS | 3 |
| Mary Pickford à l'écran de Stratford..... | 3 |
| Pour détruire les insectes nuisibles..... | 3 |
| Les Nordistes dans les Forces armées ... | 4 |
| Nouveau réseau de communications | 5 |
| Le Centre des Arts accuse un bénéfice ... | 5 |
| Visiteurs de la Tchécoslovaquie | 5 |
| Prise en charge des postes radar (NORAD)..... | 5 |
| Groupe des plans nucléaires de l'OTAN. | 6 |
| Demandes de prestations | 6 |
| Les services de garde de jour des enfants | 6 |